



LE CAMP DE BRENS:
histoire et mémoires

Le Nouveau Lien
N° 3 Juillet 2023

Site: <https://www.campdebrens.fr> contact: associationcampdebrens@gmail.com

Sommaire

Journée d'étude de la Société Historique du Protestantisme Tarnais	page 2
Communication de Michel de Chanterac	page 2
Communication de Remi Demonsant	page 7
10 raisons de revoir <i>La Passagère</i>, par Jérôme Bertin.....	page 14
Inauguration du <i>Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations</i>.....	page 15
Discours de Martine Souquet, maire de Gaillac.....	page 16
Discours de Francine Théodore-Levêque, déléguée Yad Vashem	page 18
Discours de Remi Demonsant.....	page 21
Mémorial de la Déportation et inauguration de la nouvelle plaque mémorielle	page 22
Agenda et infos	page 24
Appel à cotisation, bulletin d'adhésion	page 25

Composition du bureau et du conseil d'administration

Présidente d'honneur : Nuria Mor

Président : Remi Demonsant, Président-adjoint : Michel de Chanterac

Secrétaire : Geneviève Chorthey, Secrétaire-adjoint : Jérôme Bertin

Trésorière : Jeannine Audoye, Trésorière-adjointe : Betty Fournier

Membres : Norbert Barbance, Eric Bruguière, Thierry Mulin, Ginette Vincenot

Journée d'étude de la Société d'Histoire du Protestantisme Tarnais Les protestants tarnais pendant la Deuxième Guerre mondiale

Le 4 février dernier à Castres, notre association était conviée par la Société d'Histoire du Protestantisme Tarnais à contribuer à sa Journée d'étude. Nous avons tout d'abord regretté que Jacques et Eliane Fijalkow ainsi que Jean Faury¹ ne puissent y participer pour raison médicale. Cependant, la Société dirigée par Jean-Louis Prunier a réussi à s'adapter à cette situation et à nous permettre de vivre des rencontres historiques très intéressantes dans une ambiance particulièrement conviviale. Nous avons pu notamment écouter une communication de grande qualité de Gilles Vidal (maître de conférences à la Faculté de théologie protestante de Montpellier) sur les Thèses de Pomeyrol qui sont la manifestation, en septembre 1941, de la résistance spirituelle des protestants français. Parmi ses douze signataires se trouvaient Madeleine Barot et Suzanne de Dietrich qui sont à l'origine de la CIMADE, ainsi que le pasteur Roland de Pury qui a participé à la création de Témoignage Chrétien aux côtés de Pierre Chaillet. Ces thèses ont été inspirées par la Déclaration de Barmen rédigée en 1934 par les théologiens Karl Barth, Dietrich Bonhoeffer et Rudolf Bultmann qui donnèrent naissance à *l'Église confessante s'opposant aux Chrétiens allemands favorables au nazisme*. Nous avons aussi été particulièrement intéressés par la conférence de Patrice Castel intitulée *Le Maquis d'Ornano MP-1, entre mémoire, histoire et transmission*. Nous vous la présenterons dans notre prochain bulletin car nous avons invité Patrice pour cette conférence qu'il nous donnera le 14 octobre prochain pour la manifestation d'automne de notre association.

Lors de cette Journée d'étude, Michel de Chanterac est intervenu pour présenter l'histoire du camp de Brens, du centre d'accueil pour réfugiés – Républicains espagnols et Juifs étrangers – au camp de concentration pour femmes, et moi-même pour évoquer la présence protestante au camp à travers LA CIMADE puis à travers le portrait de quelques internées protestantes du camp de femmes.

Remi Demonsant

Communication de Michel de Chanterac

Je remercie la Société d'Histoire du Protestantisme Tarnais de nous donner l'occasion de parler d'une période de notre histoire qui ne s'inscrit pas tout à fait dans le roman national de la France des Droits de l'Homme, garantissant les libertés publiques, respectueuses de la séparation des pouvoirs, en bref, une France républicaine.

La période où le Camp de Brens va fonctionner intéresse trois régimes politiques différents :

- La 3ème République de la déclaration de guerre jusqu'au 11 juillet 1940 où une réforme constitutionnelle tout à fait légale et avalisée par le Conseil d'Etat remplace notre ambitieuse devise républicaine par le triptyque « Travail, Famille, Patrie »

- L'Etat français, dit Régime de Vichy, du 11 juillet 1940 au 20 août 1944, date de la libération de Gaillac

- Le gouvernement provisoire de la République, du 20 août 1940 à la fin 1945

Le site du camp de Brens, situé sur la rive gauche du Tarn, à l'extrémité de la commune de Brens mais très proche du centre historique de Gaillac, est réquisitionné par le gouvernement

¹ Jean Faury est décédé le 21 juin dernier

français en octobre 1939, l'état de guerre autorisant les préfetures à réquisitionner –sans exproprier- une propriété privée. Le gouvernement Daladier anticipe des mouvements de population et crée pour cela des centres d'accueil pour réfugiés. La situation géographique du site explique le choix préfectoral : proximité de la Haute-Garonne, liaison facile avec Montauban, Albi, le massif Central, Castres et la Méditerranée, voie ferrée à proximité. L'espace choisi d'environ deux hectares est la propriété d'une grande famille d'origine noble, les de Noblet d'Anglure, gros propriétaires fonciers enkystés dans une vision rentière de leur patrimoine, vision partagée encore aujourd'hui en 2023 par l'un des fils, Charles Octave, domicilié près du site. Cette structure mentale apparemment héréditaire a une connotation très XIX^{ème} et explique sans doute son refus obstiné d'en faire un lieu de mémoire et d'histoire.

Cela me rappelle une polémique entre Jean Jaurès et Jules Méline sur leur conception de la propriété foncière. Je cite Jean Jaurès « L'honorable M. Méline fait une subtile distinction entre travailleurs de la terre et producteurs. Il paraît que les travailleurs ne sont pas les producteurs, mais les propriétaires fonciers qui ne résident pas sur leurs terres et vont consommer à Paris le produit de leurs fermages ». Etant moi-même de noble origine, je peux dire que les nobles familles n'ont pas toutes cette vision aberrante de la propriété. Mon père, par exemple, après avoir fait Saint-Cyr en tant qu'aîné de la famille, a cultivé lui-même sa propriété et se définissait selon le terme peu courant « d'ouvrier de la terre ».

Mais revenons au camp de Brens. Le site d'environ 2 hectares va avoir plusieurs affectations très différentes. Je les cite par ordre chronologique :

- 1) Juin à septembre 1940 : centre d'accueil pour réfugiés
- 2) Septembre 40 à mars 1941 : centre d'hébergement pour 322 républicains espagnols puis 1300 Juifs étrangers
- 3) Du 13 février 1942 au 4 juin 1944 : « camp de concentration » réservé aux femmes (expression officielle)
- 4) Juin juillet 44 : camp militaire allemand regroupant des supplétifs de la Wehrmacht venant d'Asie centrale, les « mongols »
- 5) De décembre 1944 à juillet 1945 : camp de « présumés collaborateurs »

Bien entendu, vu le temps de parole qui m'est imparti, je vais survoler ces affectations qui sont détaillées dans la brochure *Le site du camp de Brens dans l'histoire* disponible sur la table de presse. J'ai habité près du camp, dans une propriété voisine, Vitrac, de 1954 à 1966, et les seules menues informations concernaient deux affectations seulement, le centre d'accueil et les « mongols », soit quelques mois sur 4 ans. On parlait dans la famille du centre d'accueil parce qu'une famille belge a été accueillie à Vitrac en 1940 et a passé l'hiver 1941 dans la ferme de Vitrac. Cette famille a gardé des relations amicales avec mon grand-père maternel pendant des décennies. Les « mongols », en juillet et août 1944, ont marqué la population pour l'insécurité qu'ils faisaient régner aux alentours du pont Saint-Michel. Pour ce qui concerne le reste, et en particulier le camp de femmes, silence radio. Il n'était pas de bon ton, pour une famille catholique, d'évoquer « un camp de prostituées ».

Sur le terrain d'environ deux hectares, sont d'abord entreposés les matériaux nécessaires à la construction du pont St Michel, remplaçant un pont suspendu datant de 1870 et arrivé en fin de vie. Le chantier est achevé lors de l'offensive allemande du 10 mai 1940. L'entreprise Fraisse, qui a construit le pont, s'engage à construire 20 baraques. Dès la mi-mai arrivent des flots de réfugiés, surtout belges, parce qu'en Belgique restent vivaces les exactions de l'armée allemande de la Grande guerre. La commune de Brens accueille 1 900 réfugiés, le double de la population brensole d'alors, le département 47 000. Il y a à Gaillac un véritable élan de

solidarité vis-à-vis de ces réfugiés qui sont traités comme tels, hébergés chez l'habitant, puis rapatriés.

Après l'armistice du 25 juin 1940 et la fin des combats –l'armistice, c'est la fin des hostilités maintenant l'état de guerre- le pouvoir pétainiste s'installe et exprime très vite une xénophobie et un antisémitisme d'Etat radicaux. La xénophobie s'exprime dès septembre vis-à-vis de 322 républicaines et républicains espagnols qui arrivent de la presqu'île de Quiberon en zone occupée et cherchent désespérément un accueil en zone libre. Bien qu'il s'agisse à 80% de femmes et d'enfants, ces républicains espagnols, du fait de leur couleur politique plutôt rouge, sont considérés, à l'inverse des belges, non comme des réfugiés ordinaires mais comme des étrangers indésirables, susceptibles d'être enfermés dans des centres spéciaux « soumis à une surveillance permanente » selon le décret-loi Daladier du 12 novembre 1938.

Puis vient le tour de l'antisémitisme. Dès juillet 1940, douze jours après les pleins pouvoirs au maréchal, la déchéance de nationalité peut être prononcée pour les étrangers naturalisés en 1927 par la III^{ème} République ; cette procédure perdurera jusqu'à la Libération.

- Le 3 octobre, premier statut des Juifs, véritable « apartheid à la Française » selon l'historien Pierre Laborie

- Le 4 octobre, droit donné aux préfets d'interner les Juifs étrangers

- Le 7 octobre, abolition du décret Crémieux, ce qui transforme en Algérie les citoyens français en indigènes israélites soumis au code de l'indigénat

La mesure antisémite et xénophobe du 4 octobre va s'appliquer très vite sur le site de Brens puisque, dès novembre 40, le centre d'accueil change de nom, il devient un « centre d'hébergement » pour Juifs étrangers. Cela est fait à l'initiative du préfet de Haute-Garonne et d'une organisation juive, le Comité Juif de Bienfaisance de Toulouse. 1 300 Juifs étrangers, surtout polonais mais aussi des autrichiens, des tchèques, des allemands et des belges, s'entassent dans 20 baraques ayant une capacité maximale de 500 personnes « en serrant », disait l'administration. Ce n'est pas encore véritablement un camp, il n'est pas clôturé et le gardiennage assuré par un militaire est assez lâche. Malgré un esprit d'entraide et de solidarité orchestré par un comité d'organisation de 6 membres, la situation est très difficile : 80 personnes par baraque, pas d'infirmerie, eau potable en quantité insuffisante.

Notre association a retrouvé deux enfants juifs qui ont séjourné sur le site, et qui sont revenus à Brens, sur notre invitation : le belge Marcel Frydman et l'allemand Simha Arom, dont on sait aujourd'hui qu'ils étaient voués à la déportation. Le premier est devenu docteur en Sciences psychopédagogiques, professeur émérite de Psychologie à l'université de Mons. Il a publié des ouvrages sur le traumatisme des enfants cachés à propos de sa propre expérience. Simha Arom est devenu un ethnomusicologue de réputation internationale, il a travaillé sur les polyphonies des Pygmées Aka en Centrafrique. Il a échappé miraculeusement à la déportation du 26 août 1942 alors qu'il était hébergé dans la Maison d'enfants de Moissac de Shatta et Bouli Simon, géré par les Eclaireurs israélites de France, les scouts israélites. Le 26 août 1942, des cars sont venus à la maison d'enfants pour récupérer des jeunes juifs. Les responsables de la Maison d'enfants ayant été avertis par Gilbert Lesage, responsable à Vichy du service social des étrangers, de la déportation. Les scouts israélites se sont évanouis dans les campagnes et aucun n'a été raflé.

Dans le centre d'hébergement, la situation se dégrade lorsque, fin décembre 1940, un directeur de camp est nommé, qui n'autorise plus les sorties qu'à certaines heures. A la mi-janvier, le directeur exige la remise des passeports et pièces d'identité. Sans la liberté de

circulation et avec la présence des gardes mobiles, on passe dans les faits de centre d'hébergement à centre d'internement, même si le terme n'est pas utilisé.

Le 11 février 1941, le secrétaire d'Etat à l'Intérieur décide du transfert des populations des centres d'hébergement vers des camps surveillés.

- Le 18 février, vers le « camp hôpital » de Noé pour les vieillards et les tuberculeux
- Le 25 février, pour le « centre de regroupement familial » de Rivesaltes pour 793 personnes, dont des enfants
- Le 4 mars, vers le camp de Gurs pour 445 veufs et célibataires.

Troisième affectation, un camp de concentration pour femmes : le 14 février 1942, arrivent dans 4 cars, depuis la gare de Gaillac, 320 femmes et 26 enfants de 23 nationalités. Selon nos recherches dans les Archives départementales du Tarn, 1048 femmes, dont des prostituées et des filles soumises –ordre moral oblige- vont vivre pendant deux ans une expérience concentrationnaire. Elles arrivent du camp de Rieucros, dans la commune de Mende en Lozère.

On ne peut pas ne pas parler du camp de Rieucros pour trois raisons. Premièrement, il a été le premier camp de concentration, selon le journal *Le matin*, ouvert dès le 21 janvier 1939 avant mêmes les camps de la « Retirada » d'Argelès, Agde, Saint Cyprien, Mazères, Le Vernet, Gurs, Septfonds... Appelé centre de rassemblement pour étrangers (CRE), il hébergera des membres des Brigades internationales jusqu'en octobre 1939 où il deviendra le premier camp pour femmes étrangères. Puis, dès novembre 1939, des indésirables françaises y seront internées, des communistes après la dissolution du PC. Ces femmes communistes françaises marqueront de leur empreinte les camps de Rieucros puis Brens, et plus tard le souvenir de cette période.

Les femmes et enfants qui arrivent à Brens le 14 février 1942 sont là 24 jours après la conférence de Wannsee où est programmée la « solution finale » du problème juif, décision politique monstrueuse et unique dans l'Histoire de l'humanité. Au nom de la collaboration policière, de la recherche de la souveraineté de l'Etat français, le gouvernement de Vichy va mettre la main dans un engrenage qui l'amènera à la complicité de crime contre l'humanité. Le 2 juillet 1942, un accord entre René Bousquet, Secrétaire général à la Police, et le général SS Carl Oberg, Commandant de la police allemande en zone occupée, y unifie les forces de police française sur l'ensemble du territoire.

Le 16 juillet 1942, l'opération qui porte le nom de code si mignon de «vent printanier» se déroule dans la région parisienne. C'est la police française, toute seule, qui rafle 3031 hommes et 5802 femmes qui sont entassés au Vélodrome d'Hiver puis déportés à Auschwitz. Les 4051 enfants juifs, dont certains sont français par le droit du sol, sont internés dans les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande. Et c'est le chef du gouvernement, Pierre Laval, après des négociations serrées avec Adolf Eichman, qui obtient des autorités nazies qu'ils puissent, par souci humanitaire, rejoindre leurs parents dans une colonie de l'Est de l'Europe. Mais les 12854 personnes raflées à Paris ne suffisent pas, l'Etat français s'étant engagé auprès des nazis à rafler 22 000 Juifs étrangers. Donc, le gouvernement de Vichy va proposer de « compenser le manque à gagner » du Vel d'Hiv en raflant 10 000 Juifs étrangers en zone libre.

Pendant deux mois, les services de René Bousquet avec les préfets de région, dont celui de Toulouse Léopold Marie Frédéric Cheneaux de Leyritz, organisent avec zèle et minutie la rafle du 26 août pour les Juifs étrangers établis en zone libre sur des listes fournies par le

Commissariat aux questions juives de l'antisémite forcené Darquier de Pellepoix. Cette rafle du 26 août, d'une extrême brutalité, suscite des réactions de la hiérarchie catholique de notre région, en particulier le mandement de Mgr Saliège, très médiatisé. Je préfère, pour ma part, la protestation de Mgr Théas, évêque de Montauban, qui appelle un chat un chat sans langue de bois. Je le cite « Les mesures antisémites actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille ». Dans la zone d'assignation à résidence de Lacaune, où 101 Juives et Juifs sont arrêtés, dont 22 enfants, des lettres de protestation véhémentes sont envoyées à la préfecture du Tarn par la population. Pourtant, aucun membre du gouvernement de Pierre Laval ne rompra la solidarité gouvernementale pour ces ignominies antisémites. Aucun ne démissionnera. Ce gouvernement n'était pourtant pas peuplé de maurassiens fanatiques ou de racistes virulents.

Deux personnages de haut niveau ont retenu mon attention. Jacques le Roy Ladurie, ministre de l'Agriculture, syndicaliste estimé, président de l'UNSA et Max Bonnafous, ministre du Ravitaillement agrégé de philosophie, spécialiste de Jean Jaurès, qui avait coordonné, rassemblé, annoté neuf ouvrages fondamentaux du grand tribun socialiste tarnais. Tous doivent assumer devant l'Histoire leur responsabilité dans la mise en œuvre de la Shoah en France. Mais, comme cette opération s'est passée en zone non occupée, sans aucun lien avec les forces d'occupation, ils ne seront jamais inquiétés pour cela. Cette rafle du 26 août 42 a marqué, je crois à vie, les internées. Les deux stèles du camp de Brens, inaugurées devant le camp le 14 septembre 1969 et au square Joffre à Gaillac le 19 août 1979 font, toutes les deux, référence à cette date.

Je vais donner deux témoignages. Le premier, d'internées politiques, dont celui de l'ancienne présidente de notre association, Angelita Bettini del Rio, décédée en 2017 et internée dans quatre camps différents (le Récébédou, Rieucros, Brens et Gurs) de juin 1941 à août 1944, pour avoir lancé les tracts sur le cortège de Pétain le 5 novembre 1940 à Toulouse. Evidemment, un tel crime de lèse maréchal méritait une sanction proportionnée au délit. Comment oser s'en prendre à un personnage qui avait fait don de sa personne à la France ! Voici son témoignage : « Depuis quelque temps, nous savions que les menaces de déportation planaient sur nos sœurs antifascistes allemandes et polonaises qui vivaient dans une baraque proche de la nôtre. Nous préparions à toute éventualité pour ce 26 août. Au petit matin, une nuée de policiers de l'extérieur accompagnés de la propre police du camp foncèrent sur la baraque 5, baraque des politiques étrangères. Au cri de ralliement prévu, nous nous précipitâmes toutes hors de nos baraques pour venir au secours de nos camarades. Durant quatre heures, les forces répressives furent tenues en échec. Que de lâcheté, de violence haineuse chez le commissaire du camp... chez tous ces suppôts du régime pétainiste qui se faisaient volontairement les auxiliaires des nazis ». Car, en août 1942, cette partie de la France n'était pas encore occupée, elle se nommait même, ô dérision, zone libre. Elles avaient fui l'hitlérisme, elles étaient venues chercher refuge dans la France de 1936. Des traîtres à la patrie, à la liberté, à la solidarité des peuples les ont livrées à l'occupant...

Le second témoignage est celui de Nuria Casamiquela. C'était une jeune espagnole de 17 ans internée avec sa mère, républicaine catalane proche de ERC, la gauche républicaine catalane de Campanys, président, pendant la guerre d'Espagne, de la « généralité » de Catalogne. « Le camion démarre, emportant 31 femmes, dont ma petite copine Vera Lipschutz... elle n'a pas 17 ans.... Son forfait : être juive... Je relis la devise inscrite sur le mur de la salle d'activité du camp « Il n'y a pas au monde un endroit qu'on ne regrette pas d'avoir quitté ». Peut-on dire cela à ces Juives enlevées ? ». Nuria Casamiquela, devenue Nuria Mor,

est à plus de 100 ans la présidente d'honneur de notre association. Elle n'a pas oublié, 80 ans après, et elle n'oubliera jamais sa petite copine Vera.

Il y a eu trois autres déportations. Si bien qu'à la clôture du camp le 3 juin 1944, il n'y avait plus de femmes juives au camp de Brens. Le travail de la CIMADE lors de ces rafles est marqué par l'intervention de l'avocate Suzanne Loiseau Chevalley. Celle-ci a multiplié les démarches auprès du chef de camp, la préfecture, les médecins. L'équipière de la CIMADE va accompagner les Juives raflées dans le département en même temps que les 31 femmes de Brens, dans un wagon à bestiaux de Saint-Sulpice à Drancy. Le 2 septembre, après un périple de 5 jours, à 22h50 elles sont à Drancy. Sur les 223 déportés du Tarn, dont 34 enfants, seuls 3 reviendront. En 1942, plus de 42 000 israélites résidant en France, dont 11 000 dans la zone sud, seront déportés, victimes de la redoutable efficacité de la collaboration de Vichy, initiée par Philippe Pétain à Montoire et concrétisée par René Bousquet et son administration.

La fin du camp de femmes, le 4 juin 1944, ne signe pas la fin de l'activité du site. En juin-juillet-août 1944, et jusqu'à la libération de Gaillac, le camp est réquisitionné par l'armée allemande qui y installe des supplétifs de son armée, venant d'Asie centrale, que la population appellera les Mongols. Ces supplétifs sont peut-être des soldats de l'armée Vlassov ou des prisonniers russes à qui on laissait le choix de mourir de faim ou d'intégrer l'armée nazie. Une casemate, à la sortie du pont St Michel, marque cette période.

La dernière fonction du camp, c'est, comme dans tous les autres camps de France, l'internement de présumés collaborateurs en attente de procès pour intelligence avec l'ennemi. L'internement administratif est pratiqué, avec une substantielle différence par rapport au régime de Vichy. Les internés peuvent bénéficier du service d'avocats, et la liberté de la presse rétablie va permettre à certains journaux plus ou moins nostalgiques de l'Etat français de crier à l'épuration sauvage et au non-respect des droits de la défense. Sur les 273 internés, bien peu seront condamnés.

Je termine en citant la conclusion du livre de Monique Lise Cohen et Eric Malo, *Les camps du Sud-Ouest de la France* : « Certes, l'histoire des camps français semble appartenir au passé, mais ce passé a encore du mal à passer ». Loys Masson, interné dans le plus grand des camps français, Gurs, écrivait en 1943 « On peut écrire Gurs comme on écrit Chéronée ». Si cette comparaison était alors pleinement valable, il faut avouer que le nom de la bataille qui, en 338 avant J.C. coûta la liberté aux Grecs est peut-être moins connu que le plus important camp français. Ainsi, pour actualiser le mot sans en perdre l'esprit, il serait heureux qu'en France on écrive Argelès, St Cyprien, Bram, Mazères, Le Vernet, Septfonds, Gurs, Noé, Rieucros et Brens comme on écrit Alésia, Waterloo ou Sedan...

Communication de Remi Demonsant : Quelle présence protestante au camp de Brens ?

Je me propose d'évoquer notre découverte progressive de la présence protestante au camp de Brens tout d'abord à travers la CIMADE puis à travers quelques internées du camp de concentration pour femmes qui ont déclaré être protestantes et dont j'esquisserai un rapide portrait.

En préambule à mon exposé sur la présence protestante au camp de Brens, je dois préciser que celui-ci ne concernera qu'une seule de ses différentes périodes, le camp de concentration pour femmes – selon la dénomination officielle de l'Administration – qui a fonctionné du 14 février 1942 au 3 juin 1944, date du transfert des internées vers le camp de Gurs.

Dans une première partie, je vous propose d'aborder la présence protestante à travers le **Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués** connu sous l'acronyme **CIMADE**. Nous savons à travers des témoignages d'internées comme **Angelita Bettini del Rio** que les **Quakers** étaient très présents au camp de Brens mais nous ne disposons pas encore d'archives et d'informations vérifiées à leur sujet. Nous avons appris également d'A. Bettini del Rio que ce sont eux qui ont procuré aux internées un piano qui a permis à **Liselotte Rosenthal**², pianiste réputée de Leipzig de donner le dimanche après-midi un concert qui était diffusé par haut-parleurs dans l'ensemble du camp.

Avant de parler plus spécifiquement du camp de Brens, je vais vous exposer de façon plus générale certaines difficultés administratives et politiques qu'a rencontrées la CIMADE pour entrer dans les camps français, s'y implanter et essayer de ne pas s'en faire expulser. Pour cela je m'appuierai ou mieux je citerai l'historienne **Geneviève Dreyfus-Armand** qui a rédigé le chapitre **La Cimade dans les camps d'internement pendant la Seconde Guerre mondiale**³ de l'ouvrage collectif **La CIMADE et l'accueil des réfugiés. Identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994**, qu'elle a codirigé avec **Marianne Amar, Marie-Claude Blanc-Chaléard** et **Dzovinar Kévonian** (publié par les Presses universitaires de Paris Nanterre en 2013) :

Des équipiers s'installent à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) en juin 1941, à Rieucros (Lozère) puis à Brens (Tarn) en octobre 1941, au Récébédou et Noé (Haute-Garonne) en avril 1942, puis aux Milles (Bouches-du-Rhône). Ensuite, en fonction des transferts d'internés, des urgences et des ouvertures de nouveaux camps, des équipiers se rendent à Nexon (Haute-Vienne), à Douadic (Indre), à Masseube (Gers) ou à Saint-Sulpice-La-Pointe (Tarn). Encore que, dans ce dernier camp, réservé aux détenus politiques masculins et devenu un camp de triage avant la déportation, il ne s'agit que de deux tentatives de la part de Suzanne Loiseau-Chevalley, soldées par autant d'expulsions car Madeleine Barot n'a pas réussi à y faire admettre une équipe Cimade. Fin 1941, la Cimade doit, comme Jeanne Tendil à Rieucros, obtenir l'avis favorable de la Croix-Rouge pour implanter une Assistance protestante dans le camp. Parfois, la direction d'un camp ne veut accepter qu'une seule œuvre, comme à Nexon en octobre 1942 et, dans ce cas, préfère la Croix-Rouge ; aussi Jeanne Sénat attend-elle trois mois dans des conditions précaires l'autorisation d'y circuler librement. Grâce à la mise à disposition aux chercheurs des archives historiques de la Cimade, un recensement des lieux d'intervention pendant la guerre est rendu possible : la Cimade est intervenue dans onze camps, mais la précarité inhérente aux archives de cette période n'exclut pas que des traces d'autres interventions aient pu se perdre. Il s'agit d'un nombre relativement restreint de camps, sur les quelque 200 dénombrés pour cette période, mais ce sont parmi les plus importants, comme ceux de Gurs, Rivesaltes, les Milles ou du Récébédou. Ce sont des camps de la zone Sud car, en zone occupée, les seules œuvres admises sont le Secours national, directement rattaché à l'État français, et la Croix Rouge, dont l'action est basée sur la neutralité. Les Quakers y sont juste tolérés. La Cimade ajuste continuellement son action afin de répondre aux besoins des internés. Elle démultiplie ses lieux d'intervention quand les camps se subdivisent et se spécialisent, comme en 1941 quand Rivesaltes est prévu pour des familles avec enfants et, en 1942, quand le Récébédou est conçu comme un « camp-hôpital ». Lorsque les femmes internées à Rieucros sont transférées à Brens, le foyer Cimade déménage, de même lorsque le camp de Nexon permet de délester celui du Récébédou. Deux autres aspects sont également à souligner. Les expulsions d'équipiers de la Cimade ne sont pas propres au camp de Gurs, d'autres se sont produites –

² Elle sera déportée par le convoi n°37 du 25 septembre 1942 vers Auschwitz où elle sera exterminée.

³ <https://books.openedition.org/pupo/2554?lang=fr>

comme les expulsions de Suzanne Loiseau-Chevalley de Saint-Sulpice-La-Pointe et de Brens – tant il est probable que la présence d'acteurs apportant leur aide aux internés dérange les autorités. Certes, les équipiers de la Cimade ne mènent pas totalement la même vie que les internés, pouvant sortir des camps pour reconstituer leurs forces et conserver leur efficacité ; comme le remarque Madeleine Barot après-guerre, ils peuvent « faire un bon repas, [se] réchauffer auprès d'un poêle au café voisin, reprendre contact avec le monde extérieur », toutes choses impossibles pour les internés.

Concernant à présent le camp de Brens, notre première rencontre avec le protestantisme s'est réalisée peu après que notre équipe ait pris en charge l'association d'histoire et de mémoire du camp en janvier 1999. Ce fut avec la découverte du témoignage émouvant de **Suzanne Loiseau-Chevalley** intitulé *De la cellule vide aux cris des enfants* que l'historienne allemande **Mechtild Gilzmer** avait publié dans son livre *Camps de femmes. Chroniques d'internées. Rieucros et Brens 1939-1944* édité en 2000 par les Éditions Autrement. En recherchant l'édition originale de ce témoignage, j'ai trouvé l'ouvrage collectif *Les clandestins de Dieu* dont les témoignages ont été rassemblés par **Jeanne Merle d'Aubigné** et **Violette Mouchon**⁴. En plus du témoignage sur le camp de Brens, ce livre m'a permis de découvrir un autre témoignage intitulé *Sur la frontière*. Sa lecture m'a fait comprendre que Suzanne ne pouvait pas être l'unique équipière de la CIMADE active au camp de Brens car de janvier 1943 à janvier 1944, elle participait avec **Mireille Philip** à un réseau de sauvetage en Haute-Savoie en accompagnant de jeunes enfants juifs de maisons d'accueil pour leur faire traverser la frontière franco-suisse.

Deux années plus tard lors de l'Assemblée générale 2002 de notre association, s'est présentée à nous **Lucie Gonthiez-Leplattener** comme équipière remplaçante au camp de Brens durant l'été 1943. Elle nous a alors expliqué que la CIMADE avait fait appel à des étudiants en théologie protestante pour permettre aux équipiers actifs dans les camps de prendre un peu de repos. Avec son fiancé **Charles L'Eplattener**, elle était étudiante à l'Université de Strasbourg qui s'était repliée à l'Université de Clermont-Ferrand⁵ avec ses professeurs et étudiants qui refusaient de vivre sous le joug nazi. Lucie est donc intervenue à Brens et Charles au camp de Rivesaltes. Tous deux ont été membres de notre association jusqu'à leur décès. Nous restons en relation avec leur fille Catherine.

En 2006, j'ai localisé le lieu de vie de Suzanne Loiseau-Chevalley à Sanary-sur-Mer et trouvé son numéro de téléphone. Mais c'est vainement que j'ai essayé de la contacter. L'année suivante, j'ai découvert un article de *Var Matin* relatant la remise à titre posthume de la médaille des *Justes parmi les Nations* à sa fille le 29 juillet 2007. Ultérieurement son dossier de *Yad Vashem* m'a appris qu'elle était décédée le 10 mars 2006, soit une dizaine de jours avant mon premier appel téléphonique.

C'est alors que j'ai contacté le siège parisien de la CIMADE qui m'a mis en relation avec **Mireille Desrez**, ancienne équipière et archiviste du service *Histoire, Mémoire et Archives* qui m'a appris que le fonds des archives de la CIMADE⁶ venait d'être versé à la *Bibliothèque de documentation internationale contemporaine* de l'Université Paris 10 à

⁴ Editions Fayard, 1968, réédition Labor et Fides, 1989

⁵ Il est à noter que dans ces conditions exceptionnelles, une université publique et donc laïque acceptait d'héberger l'enseignement de théologie qui était dispensé à l'Université de Strasbourg régie par le concordat d'Alsace - Moselle ou plus exactement par le régime spécifique des cultes en Alsace-Moselle.

⁶ Fonds inventorié en 2005 par *Génériques* au siège de la CIMADE qui l'a versé à la BDIC en 2007

Nanterre où il était en cours de classement⁷. Celui-ci a été effectué sous la responsabilité de sa directrice de l'époque, Geneviève Dreyfus-Armand.

En mars 2019, j'ai enfin pu consulter ces archives à la *Bibliothèque de documentation internationale contemporaine* (BDIC) devenue entretemps *La Contemporaine*. Ces archives m'ont permis de découvrir qu'il n'y avait pas eu seulement deux équipières de la CIMADE à avoir été actives au camp de Brens et que de plus Suzanne Loiseau-Chevalley qui était au camp l'été 1942 au moment le plus tragique de la grande rafle du 26 août était elle-même remplaçante comme Lucie Gonthiez-Leplatténier contrairement à ce que nous savions jusqu'à ce jour. Jusqu'en juin 1942, l'équipière titulaire était **Jeanne Tendil** – qui était depuis la fin 1941 déjà présente au camp de Rieucros d'où avaient été transférées les internées de Brens – et à partir de décembre 1942, elle a été remplacée par **Amélie Parker**. Jeanne Tendil a quitté Brens pour prendre la direction du foyer et du service d'assistance du **camp de Gurs**. De même, Amélie Parker quitte Brens le 1^{er} septembre 1943 pour organiser et diriger le **Centre d'accueil de Vabre**, dans la montagne tarnaise. Elle sera remplacée à Brens par **Antoinette Bonnal**.

Une de ces archives de la CIMADE validée par le tampon de **Madeleine Barot** – 1^{ère} Secrétaire générale de la CIMADE de 1940 à 1947 – se présente comme une liste de 21 internées protestantes du camp de Brens avec de brèves annotations pour chacune. Contrairement aux relevés systématiques et réguliers de l'Administration, celui de la CIMADE daté du 14 septembre 1942 est ponctuel. Parmi ces 21 internées, 8 sont Allemandes, 4 Italiennes, 2 seulement sont françaises (d'Alsace). On relève encore une Russe, une Lettone, une Estonienne, une Polonaise, une Tchèque, une Hollandaise et une Espagnole. Parmi elles, Erna Kahn-Pinn est une Allemande dont le père est protestant et la mère juive. Son cas a été examiné par la commission de criblage au camp de Saint Sulpice le 1^{er} septembre 1942. **Andrée Christiansen** est une Allemande dont la mère est française et juive et le père protestant. **Suzanne Freund** est une Allemande dont le mari juif a été déporté. **Hilde Gassenheimer** est une Allemande juive mais de religion protestante.

Parmi ces femmes protestantes, 3 ont été particulièrement actives *au service de la CIMADE* : **Andrée Christiansen** "*a toujours déployé la plus grande activité au service de la CIMADE et dans toutes les occasions*". Elle a été active à l'infirmerie et pour la pratique du chant choral et "*s'est occupée de répartir les secours dans le camp*". **Marina Strasde** "*a toujours déployé une grande activité dans nos foyers et a été une aide très dévouée. Est bibliothécaire du camp, au service de la CIMADE*". Suzanne Freund, "*a fourni tous ses efforts et sa collaboration à la CIMADE*" notamment en tant que professeur de culture physique et de langues.

Durant plusieurs années, Ginette Vincenot, une collègue du Conseil d'administration de notre association, a coordonné aux Archives départementales du Tarn un relevé systématique de l'identité et des mentions administratives notées lors de l'enregistrement des 1048 internées ayant séjourné au camp de Brens entre février 1942 et juin 1944. A partir de cet ensemble de données, elle a établi différents tableaux statistiques en fonction de différents critères. Avec un autre collègue, Jérôme Bertin, ils viennent d'établir quelques tableaux en vue de mon exposé. Il en ressort que 39 femmes ont déclarées être protestantes à l'administration du camp au premier jour de leur internement. Elles représentent une petite minorité en comparaison des 812 catholiques et des 116 israélites. Comme autres minorités, il y avait 15 orthodoxes et 7

musulmanes. Sur cette population, 19 femmes se sont déclarées sans religion et 4 athées. De plus, pour 30 femmes, la religion est "indéterminée"⁸ et pour 6 "divers"⁹. Dans les statistiques bimensuelles du camp seules quatre catégories sont détaillées par l'administration à savoir : catholique, israélite, musulman ou divers.

Si on rapproche les deux listes d'internées protestantes, celle de la CIMADE et celle des Archives départementales, il est à remarquer que seulement 10 femmes sur 21 de la liste CIMADE ont déclaré la même religion protestante à l'Administration. Sur les 11 autres protestantes de la CIMADE, 5 se sont déclarées comme catholiques auprès de l'Administration, 2 protestantes comme israélites, 2 ont été enregistrées avec la mention : religion indéterminée et enfin 2 ne sont pas inscrites sur les registres. Pour ces 5 protestantes, se déclarer catholique dans un pays majoritairement catholique est vraisemblablement une façon de ne pas se faire remarquer. L'une d'elles, **Erna Kahn-Pinn** a confié à la CIMADE que sa mère est israélite et son père protestant. Son cas a déjà été examiné par la commission de criblage au camp de Saint Sulpice le 1er septembre 1942.

Les 2 protestantes mentionnées "israélites" par l'Administration, Lisa/Suzanne Freund et Hilde Gassenheimer, ont pu être repérées comme juives par leur patronyme germanique ou pour l'une d'elles, Suzanne/Lisa Freund par le fait que son mari est juif. Parmi ces 2 protestantes, une, Hilde Gassenheimer a confié à la CIMADE qu'elle était juive mais protestante de religion. Cette internée allemande fait vraisemblablement partie d'une famille juive assimilée jusqu'à se convertir à la religion majoritaire du lieu de vie, en l'occurrence le protestantisme. Peut-être en est-il de même pour l'autre Allemande, Lisa/Suzanne Freund dont le "mari israélite est parti dans un précédent convoi ". Concernant ces déclarations parfois divergentes des internées, il semble légitime de penser que celles qui ont été accordées dans la confiance à la CIMADE sont certainement plus proches de la vérité que celles qui ont été obtenues par l'obligation administrative de se dévoiler qui ne pouvait être dénuée de crainte au moins sourde de l'usage qui pourrait en être fait par les Autorités du camp.

Voici à présent un bref portrait de trois internées : **Marina Strasde**, **Gertrud Rast** et **Hanka Grothendieck**. Toutes trois ont en commun d'être issues d'une famille protestante sans jamais, à ma connaissance, s'être elles-mêmes revendiquées protestantes. Qu'elles aient ou non gardé un lien avec le protestantisme, sans doute en ont-elles été marquées. Ce qui ne fait aucun doute est qu'elles étaient des femmes ayant avant tout de fortes convictions politiques, communistes pour Marina et Gertrud et anarchistes pour Hanka.



⁸ Cette rubrique correspond à la mention "sans" dans la colonne "confession" et en cas d'absence de réponse

⁹ La mention "divers" est celle portée par l'agent administratif chargé de remplir les registres

Marina Strasde¹⁰ est née le 2 février 1897 en Lettonie à Riga. En 1913, elle va faire ses études de scénographie à Berlin et travaille comme comédienne à partir de 1918. Membre du Syndicat des gens de théâtre (Genossenschaft Deutscher Bühnenangehöriger), elle adhère au parti communiste en 1931 et doit quitter l'Allemagne en 1933 pour Paris où elle travaille pour différents comités. En 1937, elle s'engage comme infirmière dans les Brigades internationales. Elle est évacuée en Catalogne en 1938 et revient en 1939 à Paris où elle est arrêtée puis internée le 10 avril 1940 au camp de Rieucros. Le motif de son internement est : "suspecte du point de vue national". En 1941, sa tentative d'émigration en Union Soviétique échoue à partir de l'Hôtel Bompard de Marseille (qui est une annexe du camp des Milles). Hospitalisée à l'hôpital de Mende le 13 février 1942, jour où ses camarades sont transférées au camp de Brens qu'elle rejoindra seulement le 11 avril.

Pendant les trois années de son internement, elle contribue de façon décisive à la vie culturelle des deux camps. Elle écrit, principalement en français, un grand nombre de poèmes, de chansons et de pièces de théâtre évoquant avec humour la vie quotidienne des internées. La



Marina (à dr.) avec Odette Capion dans *l'Amour médecin* été 1942

pianiste Liselotte Rosenthal l'évoque avec une grande sympathie dans l'une de ses lettres d'amour à **Rudolph Lewandowski**¹¹ : "Une femme fine, intelligente et extraordinairement modeste, actrice à l'origine, un mélange de caractère russe et allemand, intellectuel et artiste." (lettre 57) "Bien qu'elle voie la réalité sans fard, elle conserve un idéal." (lettre 60).

En août 1943, sur intervention de l'*Unitarian Service Committee*, elle est dirigée vers le centre d'accueil de la CIMADE *Le Côteau fleuri* au Chambon sur Lignon où elle est soignée. Une fois rétablie, elle participe à des actions de Résistance sous le nom de Maria Salavin. Elle fait partie du *Comité Allemagne libre pour l'Ouest* (CALPO). Après la guerre, elle regagne Berlin-Est où elle meurt prématurément en 1949 des suites des maladies contractées pendant son internement.

¹⁰ Biographie établie à partir de : Mechtild Gilzmer, *Camps de femmes. Chroniques d'internées, Rieucros et Brens, 1939-1944*, Collection Mémoires N° 65 8 Septembre 2000, Editions Autrement ; Hélène Leclerc (dir.), *Le Sud-Ouest de la France et les Pyrénées dans la mémoire des pays de langue allemande au XXe siècle*, Le Pérégrinateur éditeur, Toulouse, 232 p., 2018 ; Michèle Descolonges, *Un camp d'internement en Lozère. Rieucros, 1938-1942*, Presses universitaires du Midi, Toulouse, 2022

¹¹ *Lettres d'amour, écrites de janvier à août, à Rudolph Lewandowski. Ces lettres ont été présentées, annotées et publiées par Beate Klarsfeld et Eberhard Wagner dans la livraison de 2013 de la revue de la Stiftung Demokratie Saarland (Fondation Démocratie de Sarre) intitulée : Du hast mich nicht vergessen, hoffe ich ! Liebesbriefe aus dem Wartesaal Zum Tod* (Tu ne m'as pas oubliée, j'espère ! Lettres d'amour de la salle d'attente de la mort).

Gertrud Rast¹² : Elle est née Gertrud Gräser le 25 mai 1897 et a grandi à Hambourg dans une famille sociale-démocrate dont la conscience politique l'a durablement marquée. Son père est menuisier, sa mère femme de ménage. Gertrud suit une formation commerciale et s'engage dans un mouvement de jeunesse ouvrière. Lors de la Première Guerre mondiale, elle est détenue à titre préventif pour propagande contre la guerre. Co-fondatrice du Parti Communiste à Hambourg, elle est rédactrice du journal *Junge Garde*. Devenue une dirigeante de la jeunesse communiste, elle rejoint l'Union Soviétique et collabore aux Jeunesses communistes internationales et à l'Internationale des travailleurs de la mer (marins et dockers) du syndicat rattaché à l'Internationale syndicale rouge. A l'arrivée au pouvoir des nazis, elle doit quitter rapidement l'Allemagne et se réfugier à Paris. Elle y travaille occasionnellement pour le journal des émigrés allemands *Pariser Tageblatt*. Elle est arrêtée en septembre 1939 en tant que ressortissante d'une puissance ennemie et transférée le 18 octobre 1939 au camp de Rieucros. Elle y tient un rôle de premier plan pour l'organisation des solidarités et de la vie politique. En septembre 1940, elle épouse à Mende Richard Rast qui sera arrêté près de la ville et livré aux nazis qui l'interneront au camp de concentration de Neuengamme où il meurt en avril 1945. A la mi-février 1942, elle est transférée avec ses camarades au camp de Brens. Le 23 novembre 1943, elle est remise à la police de Vichy et après plusieurs séjours dans différentes prisons à Clermont-Ferrand, à Paris et à Strasbourg, elle est internée au camp de Schirmeck-La Broque en Alsace¹³. En 1944, on la transfère au camp de concentration de Hambourg-Fuhlsbüttel. Dans le camp de "rééducation par le travail" de Wilhemsburg, elle est astreinte au travail obligatoire pour le compte de diverses entreprises industrielles. Après le bombardement de Wilhemsburg et la destruction du camp, elle est ramenée à Fuhlsbüttel. Son mari est fusillé dans les derniers jours de la guerre. Après la guerre, elle sera en RFA une dirigeante du Parti communiste allemand en Schleswig-Holstein. Elle décède le 24 septembre 1993

Hanka (Johanna) Grothendieck¹⁴ est née le 21 août 1900 à Blankensee, en Allemagne. C'est une journaliste liée au milieu libertaire de Berlin dans lequel elle rencontre **Alexander Schapiro** – connu aussi sous la fausse identité d'Alexandre Tanaroff –, un anarchiste russe qui a passé dix ans dans les prisons du tsar et a été condamné à mort par Lénine. Ensemble, ils ont un fils, Alexander, qui prend le nom de famille de sa mère car le couple n'est pas marié. En 1933, Alexander Schapiro doit fuir l'Allemagne pour Paris où Hanka le rejoint après avoir confié leur fils à un pasteur des environs de Hambourg. La menace nazie s'accroissant, le couple retrouve son enfant en mai 1939 et s'installe à Nîmes. En octobre 1939, le père est arrêté et interné au camp de concentration dit répressif du Vernet-d'Ariège puis en 1941 au camp de Noé d'où en août 1942, il est déporté et exterminé à Auschwitz. Sa compagne quitte Nîmes avec leur fils en mars 1940 pour aller diriger à Mouriès, dans les Bouches-du-Rhône, une colonie de jeunes réfugiés espagnols parrainée par le **Comité français de secours aux enfants** et financée par les Quakers américains. Deux mois plus tard, la colonie se déplaçait à Marseille, au château des Caillols. C'est là que Hanka est arrêtée, le 1^{er} août et internée avec le jeune Alexander au

¹² Biographie établie à partir de : Mechtild Gilzmer, *ibid.* ; Hélène Leclerc, *ibid.* ; Michèle Descolonges, *ibid.*

¹³ Camp de Schirmeck-La Broque, Schirmeck Vorbrück pour les Allemands, fut un autre Drancy, Compiègne... Mais il fut d'abord un Sicherungslager (camp de Sécurité). Sa principale activité, et première vocation, fut d'être un "Erziehungslager" (camp de "rééducation") pour les Alsaciens-Mosellans réfractaires aux "bienfaits" de la germanisation de leur territoire. Près de 15 000 hommes et femmes ont souffert ici, soumis à un encadrement composé d'auxiliaires locaux.

¹⁴ Biographie établie à partir de : Hélène Leclerc, *ibid.* ; Michèle Descolonges, *ibid.* ; *Dictionnaire Maitron des anarchistes*, notice par Marianne Enckell, Daniel Vidal <https://maitron.fr/spip.php?article155206>

camp de Rieucros puis à celui de Brens jusqu'au 25 janvier 1944. A cette date, elle est orientée vers le Centre d'accueil de la CIMADE à Vabre.

Quant à Alexander, sa présence en tant qu'adolescent physiquement développé de 14 ans a posé problème dans ce camp de femmes. Aussi y reste-t-il seulement quelques mois et est orienté le 17 juin 1942 vers le Centre d'accueil de la CIMADE de Vabre qui le dirige avant la fin juin¹⁵ – selon l'historien Gérard Bollon – au **Collège Cévenol** du Chambon-sur-Lignon où il pourra reprendre ses études qui le conduiront à devenir celui qui est considéré par ses pairs comme le plus grand génie des mathématiques de tous les temps. A la fin de la guerre, la mère et son fils se retrouvent à Meyrargues, dans l'Hérault et Alexandre débute ses études de mathématiques à Montpellier. Hanka se met à écrire un roman autobiographique (resté inédit), *Eine Frau*, qui relate sa vie jusqu'en 1927. Elle décède le 16 décembre 1957 à Bois-Colombes, en région parisienne où elle avait suivi son fils.

Les 10 raisons pour lesquelles il faut voir ou revoir *La passagère*, par Jérôme Bertin

C'est le 8 juin que notre association a proposé une projection du film polonais *La passagère*. Nous l'avons déjà évoqué dans le bulletin précédent. Aujourd'hui, nous vous proposons les 10 raisons pour lesquelles ce film mérite d'être vu et revu, à la place d'une énième vision du Gendarme de Saint-Tropez.

1/ C'est un film qui vient d'être restauré, il est ressorti en janvier 2023, pour l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et l'image est de toute beauté, avec un splendide Noir et Blanc. Il est vrai que vu le coût d'une restauration...

2/ Pour que ceux qui connaissent le cinéma polonais, il est une bonne illustration de ce cinéma, qui porte en lui des particularités stylistiques comme chaque cinéma national, il prend son temps pour poser une histoire, pour définir les personnages, avec de très beaux plans et il renvoie directement à la naissance du cinéma dans sa force et son originalité.

3/ Il appartient à la longue liste des œuvres incomplètes, que ce soit parce qu'il n'y a pas eu d'argent pour le finir, parce que les négatifs ont disparu, parce qu'une tragédie s'est déroulée sur le tournage (Alec Baldwin en sait quelque chose...) ou simplement parce que le tournage n'a jamais eu lieu (on pense au superbe artbook sur le tournage d'un *Dune* des années 70 qui n'a finalement jamais été possible, avec des storyboards d'Alexandre Jodorowsky). Le film n'est pas fini, et le début a été composé par l'équipe de tournage, alors même que le cinéaste n'avait laissé aucun scénario, ce qui pourrait paraître incroyable dans le cinéma hollywoodien mais sans doute pas dans le cinéma polonais. Il n'en reste pas moins que, comme avec toute fin ouverte, ce film ne peut que stimuler l'imagination du spectateur. Ce qui est plutôt positif.

4/ C'est un film qui a indéniablement inspiré tous les films, téléfilms, séries qui sont venus par la suite sur le même thème. On a regardé il y a peu la série de Marvin J. Chomsky, *Holocauste*, attaquée en son temps avec une rare violence par les gardiens du temple, certaines scènes renvoient à ce film fondateur...Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. De même, on peut penser que *Portier de nuit* n'aurait pas existé sans lui.

5/ Le film a été tourné à Auschwitz, et que ce soit le cas lui confère une atmosphère et une épaisseur que n'auront pas des films tournés ailleurs.

¹⁵ Cette information a été découverte aux Archives départementales à la côte 495 W 33 (Situation administrative de quinzaine et États nominatifs pour les mouvements du 16 février 1942 au 15 mai 1944) par cette mention à la date du 17 juin 1942 : "Alexandre Grothendieck né le 28/05/1928. Allemand. Rayé des contrôles". C'est la première fois que nous découvrons la mention nominative d'un enfant dans ces archives. Les enfants n'y sont généralement que des nombres dans la colonne "enfants" des registres des internées des camps de Rieucros et de Brens.

6/ La structure en flash-back est utilisée à une époque où la linéarité était très employée et cette structure donne du poids au récit, comme un écrin.

7/ Le réalisateur fait constamment preuve de subtilité. On apprécie en particulier la volonté de garder les scènes qui caractérisent ce qu'était Auschwitz à l'arrière-plan, ce qui leur donne paradoxalement plus de force.

8/ Même si ce n'était pas l'objectif premier du réalisateur, il constitue un document au-delà de la fiction, sur ce qu'étaient les camps de concentration et d'extermination où les déportés étaient perpétuellement en sursis.

9/ Il renvoie au rôle de la musique dans les camps mais aussi ailleurs, utilisée pour masquer le bruit des armes lors d'exécutions en masse, mais aussi pour accompagner ceux qui allaient être exécutés -par pur sadisme. Voir l'orchestre jouer nous rappelle que, contrairement à ce que certains pensent, ils n'étaient pas « transportés ailleurs par la musique » mais craignaient d'être exécutés à tout moment, puisqu'être dans un orchestre n'était en rien un gage de survie.

10/ Le critère d'une œuvre réussie c'est qu'elle marque, durablement. C'est bien le cas de *La passagère*.

**Cérémonies d'inauguration du *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations*
et du lieu porteur de Mémoire des Justes de Gaillac le 15 juin au square Joffre**

Nous nous réjouissons de la belle réussite des cérémonies d'inauguration du *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations* en même temps que du lieu porteur de Mémoire des Justes de Gaillac reconnu par l'Institut Yad Vashem : Paul-Raymond et Marie-Louise Rigaud ainsi que leur fille Jacqueline.

Le mérite en revient principalement à la déléguée de Yad Vashem, Francine Théodore-Lévêque, qui a été à l'origine de ce projet important pour le Gaillacois, au maire de Gaillac Martine Souquet qui l'a accepté et mis en œuvre et à notre association qui a été dès l'origine partie prenante de ce projet qui lui tenait particulièrement à cœur. Le mérite en revient également aux nombreux participants à cette cérémonie dont des représentants de la communauté juive du Tarn, du neveu de Jacqueline Rigaud, Jean-Marie Boudou, de nombreux membres du Conseil municipal, des maires de villes et villages de Justes du Tarn dont celui de Campagnac avec qui nous avons rendu hommage à Léopold Rousseaux le 18 septembre 2022, la députée de notre circonscription Karen Erodi, le sénateur du Tarn Philippe Bonnacarrère, le directeur de cabinet du préfet du Tarn Franck Dorge, le directeur de l'ONAC Eric Coupaye, Annick Samatan représentant la directrice académique des Services de L'Éducation nationale du Tarn Marie-Claire Duprat, un représentant de la gendarmerie, le président des anciens combattants Gilbert Gineste et nos fidèles porte-drapeaux, sans oublier les nombreux Gaillacois qui ont tenu à participer à cet hommage.

Une des raisons de la pleine réussite de cette manifestation du Souvenir a été la présence des élèves de CM de l'École publique La Clavelle – Groupe Vendôme dont le nom évoque la Résistance du Gaillacois. Par la qualité de leur participation, ces jeunes enfants ont montré qu'ils étaient conscients des raisons de leur présence à cette cérémonie. Avec conviction, ils nous ont déclamé le poème *Les Justes* de Paul Rozenberg et ont chanté avec les adultes le *Chant des Partisans*. Que soient ici remerciées la directrice de l'école Valérie Lelièvre et ses collègues qui ont si bien préparé avec leurs élèves cette cérémonie qui a été pour eux une vivante leçon de citoyenneté.

Remi Demonsant



Les élèves de La Clavelle, très applaudis après avoir récité avec conviction le poème Les Justes de Paul Rozenberg ©G. Chortey

Discours de Martine Souquet, maire de Gaillac

Bienvenue à tous, merci d'être venus nombreux pour prendre part à cette inauguration du Jardin des Justes et de la Déportation. Votre présence ici atteste de l'importance que les Gaillacois accordent à la fraternité et à la justice, ces valeurs qui ont guidé les actes de courage des femmes et des hommes que nous célébrons aujourd'hui.

Avant de leur rendre hommage par l'inauguration d'un lieu dédié à leur mémoire, je tiens à remercier chaleureusement le Comité français pour Yad Vashem et sa déléguée régionale Mme Francine Théodore-Lévêque : c'est vous, madame, qui m'avez rappelé que l'héroïsme des Justes gaillacois valait à notre commune l'honneur d'adhérer au réseau des villes et villages des justes de France. De cette adhésion, votée fin 2022, découle directement la création de ce lieu. Grâce à vous, nous voilà réunis pour célébrer et perpétuer le souvenir de ces Gaillacois dont les noms méritaient d'être gravés dans la pierre. Soyez-en remerciée. Merci également à M. Remi Demonsant et à son association du camp de Brens, qui se bat depuis des années pour faire sortir de l'oubli les femmes internées et déportées du camp de concentration de Brens, et milite également pour la création à Gaillac de lieux de mémoire dédiés au souvenir des Justes et aux victimes de la déportation.

Aujourd'hui, dans ce lieu symboliquement chargé d'histoire, nous allons donc dévoiler deux plaques commémoratives : l'une comporte un texte de Simone Veil qui nous rappelle ce que l'Humanité doit à l'action des Justes, tandis que l'autre énumère les noms des trois héros gaillacois identifiés par le Comité Yad Vashem.

Durant la seconde guerre mondiale, dans une Europe qui semblait dans la barbarie, ces femmes et ces hommes qui ont gagné le droit d'être qualifiés de *Justes parmi les nations* se sont dressés pour dire « non », mettant leur vie en danger pour sauver des Juifs. A Gaillac, ils avaient pour noms : Paul-Raymond, Marie-Louise et Jacqueline Rigaud.

Pendant toute la durée de la guerre, Paul-Raymond Rigaud, secrétaire du commissaire de police de Gaillac, produira plus de 120 fausses cartes d'identité pour sauver des Juifs de l'arrestation et de la déportation. Paul-Raymond et Marie-Louise Rigaud, aidés de leur fille Jacqueline, logeront aussi chez eux la jeune Diana Dudelczyk, réfugiée à Gaillac avec sa famille après la rafle du Vel d'Hiv. Informé des opérations de police destinées à arrêter des Juifs, Paul-Raymond charge à maintes reprises sa fille Jacqueline d'aller prévenir à bicyclette les réfugiés cachés dans les environs. Certains d'entre eux sont hébergés par des paysans des alentours. Les habitants savent et gardent le silence. Dans les campagnes, ces familles gaillacoises resteront discrètes sur leurs actes et leurs mérites, pendant et après la guerre. C'est à toutes ces personnes - celles, comme la famille Rigaud qui ont été distinguées par le mémorial de Yad Vashem en 1991, comme celles, oubliées, qui les ont aidées au péril de leur vie - que ce jardin est dédié.

Aujourd'hui, nous sommes donc réunis pour faire sortir ces héros gaillacois d'un anonymat relatif dont ils n'ont jamais souhaité se départir de leur vivant. Reflet de la pudeur dont ils ont, toute leur vie, voilé les actes de bravoure que nous venons de décrire, l'humilité de ces femmes et de ces hommes d'honneur souligne encore davantage la droiture de leur conduite. D'autant plus discrets qu'ils ont été courageux, la plupart des Justes de France et d'Europe n'ont pas souhaité faire étalage d'une humanité qu'ils considéraient comme allant de soi.

La famille Rigaud aurait-elle approuvé la solennité d'une telle cérémonie ? N'auraient-ils pas jugé que leurs actes relevaient du minimum d'humanité attendu d'un citoyen qui croit à la liberté, à l'égalité, à la fraternité ? C'est bien possible ; et c'est justement pour cette raison que nous avons le devoir de les honorer.

Car en quoi consiste précisément le devoir de mémoire ? Pourquoi entretenir le souvenir d'un passé douloureux ? Pour ne jamais oublier les victimes, et pour transmettre aux jeunes générations la mémoire de ceux qui, grands personnages ou simples citoyens, se sont battus pour défendre des idéaux d'humanité, de liberté, de fraternité, au péril de leur existence.

Honorer les Justes, citer leurs noms en exemples, c'est rappeler à tout un chacun le devoir de résistance à l'oppression qui réside dans chaque être libre. Si l'histoire doit demeurer au cœur de l'apprentissage civique, c'est parce qu'elle donne des modèles de comportement à admirer et à imiter. Dans une société du divertissement et de la consommation, où chacun est enjoint à satisfaire ses envies individuelles, les Justes nous rappellent que les actes de courage et de fraternité naissent sur le terreau de principes exigeants.

Ce sens du devoir civique qui caractérisait ces hommes et ces femmes d'honneur, ils en avaient hérité de leurs familles et de l'école républicaine. C'est dire l'obligation morale qui est la nôtre, élus, enseignants, parents, citoyens, héritiers des libertés léguées par ceux qui se sont sacrifiés, d'entretenir et de transmettre aux jeunes générations le souvenir des Justes et de leur action. Notre devoir est de faire vivre l'exemple de ceux qui ont choisi de dire non à la barbarie, de se lever pour défendre la justice, d'assumer l'exigeant devoir d'agir en être humain.

Puisse ce lieu que nous appellerons désormais *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations* faire résonner dans le temps les actes de ces héros. Puisse-t-il concourir à faire naître dans notre pays des Paul-Raymond, des Marie-Louise et des Jacqueline Rigaud, des femmes et des hommes sur lesquels la France qui défend la justice, la dignité et l'honneur pourra toujours compter. Je vous remercie.

Discours de Francine Théodore-Lévêque, déléguée régionale de Yad Vashem

Comme nous l'ont dit Rémi Demonsant ainsi que Mme Souquet, nous sommes réunis pour commémorer les actions de sauvetage menées par la famille Rigaud pendant les années sombres ici-même à Gaillac. Permettez-moi d'apporter quelques précisions à ce qui vient d'être dit. Du mois d'octobre 1942 jusqu'à la Libération, les Rigaud ont sauvé la vie de nombreux juifs, ils ont hébergé Diana Dudelczyk, une jeune fille née en 1924 ; elle s'était enfuie de Paris avec ses parents après la grande rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942. Les Rigaud étaient également en lien étroit avec le Père Léopold Rousseaux, curé de Campagnac, grand résistant et lui aussi Juste parmi les Nations, et quand il y avait danger, les Dudelczyk partageaient se cacher à Campagnac. Les Rigaud, catholiques pratiquants, étaient mus par des considérations humanitaires et patriotiques. Après la Libération, Paul Raymond Rigaud refusa la Médaille de la Résistance car à ses yeux il n'avait fait que son devoir en sauvant des innocents persécutés. Les familles Dudelczyk et Rigaud restèrent en contact après la guerre.

C'est pour leur rendre hommage et faire reconnaître tous ces actes de bravoure que le 17 juillet 1991, Yad Vashem, Institut International pour la mémoire de la Shoah à Jérusalem, a décerné le titre de Justes parmi les Nations à Paul Raymond, Marie Louise et Jacqueline Rigaud. Cet exemple de la famille Rigaud nous amène au cœur du sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Au moment où se déroulait la Shoah, quand la majorité des pays gardaient le silence sans intervenir, des personnes non juives choisirent, au péril de leur vie, de sauver des juifs en danger. L'état d'Israël, créé par les Nations Unies en 1948 et le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, décidèrent en 1963 de leur rendre hommage et de leur attribuer le titre de « Juste parmi les Nations ». Ce titre de « Justes parmi les Nations » est la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël. Il est la traduction d'une expression hébraïque utilisée dès l'Antiquité dans le Talmud, recueil du droit civil et religieux du judaïsme pour qualifier les *Non juifs vertueux œuvrant avec compassion et Justice* « Hassid Oumot Haolam ».

Le 18 janvier 2007, dans la Crypte du Panthéon le Président de la République, Jacques Chirac, a donné auprès des grandes figures de notre pays, une place légitime aux *4206...Justes parmi les Nations de France, reconnus par l'Etat d'Israël dont 91... dans votre département, ainsi qu'à tous ceux qui sont restés anonymes*. Il y a inscrit leur action collective par ces mots : *Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité*.

Entre 1940 et 1945, la France traverse la période la plus sombre de son histoire. Elle a capitulé devant l'Allemagne nazie et les Juifs sont fichés, pourchassés comme des bêtes, raflés et persécutés. La barbarie nazie est une machine de mort infernale, implacable, organisée. Personne n'est épargné : hommes, femmes, enfants, vieillards ne pourront échapper à un destin tragique et seront exterminés dans les camps de la mort. Six millions de Juifs seront ainsi assassinés dans ce qui constitue le plus grand crime de l'histoire de l'Humanité. La période est sombre. La France connaît ses lois d'exception, ses collaborateurs de triste mémoire, qui non seulement aidèrent les nazis, mais parfois même les devancèrent dans leur entreprise. La France, c'est encore une grande majorité silencieuse préoccupée par le quotidien, passive, parfois par indifférence, souvent par peur.

Mais la France, ce sont aussi de merveilleux éclats de lumières qui surgissent de l'obscurité, tels la famille Rigaud, qui a donc reçu le titre de *Justes parmi les Nations* pour toutes ses actions de sauvetage évoquées précédemment.



Les plaques inaugurées en ce jour, Square Joffre © RD Francine Théodore Lévêque, déléguée Yad Vashem © GC

Après les rafles du Vel d'hiv des 16 et 17 juillet 1942 et celles qui suivirent en zone sud non occupée, la lettre pastorale du Cardinal Jules-Géraud Saliège, lue dans toutes les églises du diocèse le 23 août 1942, suivie quelques jours plus tard par celle de Mgr Théas, évêque de Montauban, provoquent une prise de conscience du clergé et de la population et sont un élément déterminant dans le sauvetage des Juifs de France. Dans les jours qui suivent ces lectures, la lettre de Mgr Saliège est largement diffusée dans toute la France ainsi qu'à l'étranger. D'autres personnalités religieuses œuvrent à ce mouvement. Citons le Pasteur Boegner (JPN 1987) qui intervient auprès de Pétain, et ici dans le Tarn le pasteur Cook nommé Juste parmi les Nations en 1990, l'abbé Cugnasse en 1999, le pasteur Daniel Sens en 2014, Mgr Moussaron en 2009 ainsi que le pasteur Haering et son épouse Suzanne. Les Justes, ce sont ces hommes et ces femmes qui auraient pu fermer leurs yeux, se détourner en silence, mais qui ont été happés par le drame et se sont mis en danger de mort, eux et leur famille, pour sauver des Juifs. Ils l'ont fait avec toute leur âme, tout leur cœur. Certains y ont même laissé leur vie.

En France, 76.000 juifs, dont 11.400 enfants, furent déportés. Seuls 2.550 revinrent ; parmi eux, aucun enfant. Malgré ce lourd tribut payé à *la solution finale*, c'est aussi grâce à l'engagement et au courage de ces français et françaises du refus que 75% des Juifs de France furent ainsi protégés et sauvés. Nous en sommes les témoins et ne les remercierons jamais assez. Les actions courageuses de cette *Armée du Cœur et des Bras Ouverts* démontrent que les héros ne sont pas uniquement ceux des grandes batailles, mais qu'il y a eu des gens qui, au quotidien et au péril de leur vie, ont su résister et tendre la main à ceux qui étaient persécutés, c'est aussi l'honneur de la France et je suis fière de rendre hommage à ces héros ignorés.

La dernière génération des témoins de cette tragique et effroyable époque a maintenant presque disparu, et d'ici peu ces mémoires seront muettes car leurs voix se seront tues à jamais. C'est pourquoi en créant dans votre commune un lieu porteur de mémoire dédié aux "Justes parmi les Nations" et en adhérant au réseau des « Villes et Villages des Justes de France », votre municipalité a répondu, non seulement, au "Devoir de Mémoire" qui nous incombe à tous, mais aussi et surtout à son corollaire le "Droit à la Mémoire", droit essentiel pour les générations futures afin qu'elles soient averties du danger de *l'intolérance, du racisme, de l'antisémitisme, du négationnisme et de l'amalgame*.

Plus de 75 ans après les événements que nous venons d'évoquer et qui furent la honte du 20^{ème} siècle, nous avons vécu d'autres événements tragiques qui sonnent comme un triste rappel : l'assassinat de Sébastien Sellam, celui de Ilan Halimi, l'assassinat de trois enfants et d'un professeur à l'école Juive Ohr Torah à Toulouse, les assassinats à l'Hyper Cacher à Paris, l'assassinat de Sarah Halimi, et l'assassinat de Mireille Knoll plus récemment, tous assassinés parce que Juifs, et pour cette unique raison. Le retour de l'antisémitisme puise sa justification dans les raisons les plus abjectes comme tous les attentats motivés par une haine viscérale de toutes les valeurs de notre pays la France. Tous ces faits doivent nous inciter à rester vigilants, à ne pas oublier et à garder en mémoire les actes héroïques accomplis par *les Justes*. Comme l'aurait dit Winston Churchill : *Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre*.

Le comité Français pour Yad Vashem, laïc et républicain, association loi de 1901, composé majoritairement de bénévoles, fait donc appel à la générosité du public pour financer ses missions. Dans le cadre du réseau des *Villes et Villages de Justes de France* et pour prolonger sa mission *éduquer et transmettre*, le Comité Français pour Yad Vashem a mis en place des séminaires de formation à l'intention des enseignants français. Ces séminaires d'une semaine sont assurés par l'Ecole Internationale pour l'Enseignement de la Shoah de l'Institut Yad Vashem à Jérusalem. Le Réseau des *Villes et Villages de Justes de France* vient de s'agrandir dans le Tarn, la ville d'Albi vient rejoindre les 160 communes membres du Réseau et nous comptons plus de 500 lieux de Mémoire. A vous, Madame Souquet et votre équipe, aux habitants de Gaillac, merci de votre engagement dans cette noble cause.

Maintenant, je me tourne vers vous, les enfants. 80 ans après les événements dont nous venons de parler, il y a en ce moment une guerre à 3 heures d'avion d'ici, où des femmes, des vieillards, des enfants comme vous, se font massacrer comme en 1940 quand les Allemands ont envahi la France en mitraillant les populations qui fuyaient sur les routes. Cette folie meurtrière avait été lancée par un homme seul, tout comme aujourd'hui. La jeunesse allemande avait été embrigadée par un discours mensonger. C'est cette même méthode d'embrigadement qui est utilisée aujourd'hui en Russie avec des moyens plus efficaces encore que sont les réseaux sociaux et la télévision. Ces réseaux diffusent parfois du vrai mais souvent, hélas, du faux. La difficulté est de faire le tri. La propagande était très active quand la famille Rigaud a sauvé des juifs en fuite, tout comme l'ont fait de nombreux autres *Justes parmi les Nations* en France.

Ces Justes ont fait le choix de la vie, mettant ainsi en pratique une phrase de Saint-Exupéry : *...on ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux*. Vous autres, écoliers, vous êtes des citoyens en devenir qui devront penser par vous-mêmes et pour parvenir à ce but, vous êtes aidés par l'école, vos maîtres et vos parents. Merci pour votre attention.

Discours de Remi Demonsant, président de l'association *Camp de Brens, histoire et mémoires*

J'introduirai mon intervention en vous lisant les premières phrases de *l'Humeur du jour* de Guillaume Erner sur France Culture intitulée ce 6 décembre 2022 : *Aujourd'hui, c'est une journée consacrée à Jacqueline Rigaud*¹⁶. Je le cite :

C'est je crois l'essentiel de ce qu'il faut retenir aujourd'hui – retenez ce nom Jacqueline Rigaud – Jacqueline, la fille de Paul Raymond et Marie-Louise Rigaud – car voilà une triste nouvelle. Jacqueline nous a quittés hier à l'âge de 97 ans – une belle vie mais surtout une belle personne – Jacqueline Rigaud était, comme ses parents, une Juste parmi les nations, et il n'y a rien de plus important que de saluer la mémoire de ces femmes et de ces hommes, parce qu'ils ont sauvé des êtres humains, mais aussi et surtout parce qu'ils ont sauvé l'honneur du genre humain en refusant pour les uns les ordres, pour les autres la fatalité. Si vous voulez savoir qui est Jacqueline Rigaud, entendre sa voix, vous pouvez écouter son histoire [...] dans le Podcast du Comité Français pour Yad Vashem, intitulé "Désobéir pour sauver".



Officiels, écoliers et public réunis au Square de la Déportation et des Justes parmi les Nations ©GC

Ainsi Jacqueline Rigaud, qui était la discrétion même, s'est retrouvée lors de son décès le 4 décembre dernier, à la "une" des médias avec ses parents particulièrement son père dont elle affirmait qu'il était "l'âme de sa famille". En effet quand elle évoquait les actions de sauvetage de sa famille, c'est essentiellement de lui qu'elle parlait avec une vive admiration. Son amie Diana Dudelczyk fut sauvée avec ses parents grâce à la famille Rigaud et aussi grâce à Léopold Rousseaux, Juste de Campagnac. En janvier 2007, elle a adressé ce message à l'assemblée qui entourait Jacqueline pour sa remise de la Légion d'honneur à la mairie de Gaillac :

Je vous remercie très vivement d'être venus célébrer et honorer la noble, courageuse et modeste famille Rigaud ; "Papa et Maman Rigaud" comme je les appelais l'époque, avec tendresse.

¹⁶ :<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-humeur-du-matin-par-guillaume-erner/l-humeur-du-jour-emission-du-mardi-06-decembre-2022-1905293a>

Merci à mon amie Jacqueline, aujourd'hui mon porte-parole et à la frêle Maman Rigaud, qui n'ont pas hésité par monts et par vaux, à bicyclette ou en sautant par-dessus les barrières des jardins, à nous prévenir d'une menace ou d'une incursion des Allemands de la Kommandantur d'Albi [...] et dont Papa Rigaud avait eu vent.

Jacqueline était une fidèle adhérente de notre association du camp de Brens. Depuis quelques années, elle ne pouvait plus y participer activement. Cependant jusqu'à quelques mois avant son décès, elle se tenait informée de ses activités en lisant attentivement ses bulletins. Sa dernière participation à la vie de l'association en septembre 2016 à la mairie de Brens reste inoubliable pour les participants de cette importante rencontre avec la direction de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Son évocation particulièrement vivante des Juifs réfugiés dans le Gaillacois et de leur sauvetage les avait fortement impressionnés. Le podcast *Désobéir pour sauver*, enregistré avec elle au printemps 2022 par Yad Vashem en reste un bel écho.

Aujourd'hui, nous célébrons la part la plus lumineuse de cette sombre période. Cependant, ces lumières que sont les Justes n'auraient pas illuminé la nuit sans la part la plus sombre de la Déportation, notamment celle des femmes et des jeunes filles juives du camp de Brens. Aussi avec Mme Martine Souquet, maire de Gaillac et M. Gilbert Gineste, président des Anciens combattants, nous vous convions le 20 août prochain en ce même *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations* à l'inauguration d'une nouvelle plaque commémorative à la stèle de la Déportation et comme chaque été à notre *Mémorial de la Déportation du camp de Brens*. En pensant à notre amie Jacqueline et à ses parents Paul-Raymond et Marie-Louise Rigaud, je conclus cet hommage de notre association avec cette citation du Talmud qu'au mépris du danger, cette famille de Justes a mis en pratique à Gaillac : *Qui sauve une vie sauve l'Humanité entière.*

Mémorial de la Déportation et inauguration de la nouvelle plaque commémorative de la stèle de la Déportation

Cet été notre Mémorial de la Déportation des femmes et jeunes filles juives du camp de Brens sera une étape particulièrement importante du 79^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants. En effet, ce Mémorial se déroulera dans le *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations* que la municipalité et Yad Vashem ont inauguré le 15 juin dernier et surtout devant une nouvelle plaque commémorative qui y sera alors inaugurée. Comme nombre d'autres villes et villages français, Gaillac a connu et vécu le pire et le plus sublime en ces heures les plus sombres de notre histoire. Il est fondamental pour notre association que la part la plus sombre de la Déportation du camp de Brens et la part plus lumineuse du sauvetage des Juifs du Gaillacois soient indissociablement liées.

Sans doute, vous souvenez-vous que notre association avait, en décembre 2014, sollicité auprès des maires de Brens et de Gaillac l'ajout d'une plaque additive à leur stèle mémorielle respective : la stèle du camp de Brens et la stèle de la Déportation du square Joffre de Gaillac. Notre demande se justifiait pour deux raisons fondamentales : la plaque historique de chacun de ces sites ne mentionnait pas la véritable raison de la déportation de ces internées du camp de Brens, à savoir que ces femmes et jeunes filles étaient Juives. De plus, aucune de ces deux plaques ne pouvait traduire l'horrible vérité car elles datent d'une période antérieure à la

découverte de l'ampleur des crimes du régime de Vichy¹⁷ - et plus précisément à sa diffusion dans l'opinion publique pour la 2^{ème} plaque – et du zèle de celui-ci allant bien au-delà des exigences des nazis, notamment en proposant en plus la déportation des enfants. En témoigne le télégramme du capitaine SS Dannecker à Eichmann, daté du 6 juillet 1942, expliquant la proposition de Pierre Laval d'inclure les enfants aux convois de déportation : "Le président Laval a proposé, à l'occasion de la déportation des familles juives de la zone non occupée, de déporter également les enfants de moins de 16 ans." Il faut aussi rappeler que c'est parce que la rafle du Vel' d'Hiv n'avait pas obtenu les résultats escomptés par les autorités d'occupation nazies que le Secrétaire général de la police de Vichy, René Bousquet leur avait proposé de compenser ce "manque" en puisant dans le "vivier" des camps de la zone libre.

Les textes similaires de ces deux plaques historiques ont été rédigés par les dirigeantes françaises et non juives de l'Amicale des anciennes internées des camps de Rieucros et de Brens, des résistantes et pour certaines déportées politiques, qui étaient avant tout des militantes antifascistes qui ont seulement vu dans leurs camarades juives déportées du camp de Brens ce qu'elles-mêmes étaient : des antifascistes. Cet aveuglement idéologique assez répandu à cette époque n'est plus acceptable depuis les travaux historiques de Robert Paxton et de Michaël Marrus que vraisemblablement ces dirigeantes de l'Amicale ne connaissaient pas en 1979 lors de la réalisation de la seconde plaque mémorielle.

Ainsi que vous le savez également, la plaque additive du camp de Brens fut inaugurée par le maire Michel Terral, avec les représentants de l'État et des collectivités territoriales du Tarn et de la Région dès août 2015 lors des cérémonies de l'anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants. Notre demande concernant la stèle de la Déportation du square Joffre s'était heurtée au refus du maire de Gaillac, M. Gausserand. Cependant notre demande a été renouvelée au printemps 2021 grâce à la demande de reconnaissance des Justes de Gaillac par la déléguée régionale de Yad Vashem, Francine Théodore Lévêque au nouveau maire, Mme Martine Souquet et grâce à l'accueil chaleureux que cette dernière avait réservé à la délégation de notre association venue soutenir cette démarche mémorielle de reconnaissance des Justes gaillacois. En effet, Mme Souquet nous ayant mis à l'aise, nous lui avons réitéré notre demande d'une plaque additive à la stèle de la Déportation.

Après en avoir discuté en Conseil municipal puis avec notre association, Mme Souquet a finalement accepté la mise en œuvre d'une nouvelle plaque mémorielle à la stèle de la Déportation et notre association a accepté de modifier son projet initial d'une plaque additive accompagnant la plaque historique de 1979. En effet, nous avons compris que la municipalité ne souhaitait pas la coexistence de deux plaques qui, à son avis, risquait de brouiller l'information, particulièrement pour les personnes ayant peu de connaissances historiques sur cette période. Elle nous a donc proposé de nous remettre la plaque historique afin que nous puissions l'exposer dans notre futur *Historial de l'internement de la Déportation et de la Résistance* et de lui proposer un nouveau texte indépendant du premier. Je dois reconnaître que personnellement, j'ai trouvé intéressant de traiter ainsi différemment les deux sites concernant le camp de Brens et de pouvoir exposer la plaque historique dans ce futur musée avec les

¹⁷ Il faut souligner ici l'électrochoc provoqué par la parution en 1973 de *La France de Vichy* de l'historien américain Robert Paxton qui a marqué une étape importante de l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale. Ce livre sera suivi en 1981 par *Vichy et les juifs* – co-signé avec l'historien canadien Michaël Marrus – qui met en lumière les responsabilités propres au régime de Vichy dans la persécution des Juifs de France. Ces deux livres de référence ont été enrichis et mis à jour par leurs auteurs (respectivement en 1997 et 2015).

explications historiographiques appropriées. Voici donc la nouvelle proposition de texte que le Conseil d'administration de notre association a alors proposé au maire :

A l'initiative de l'Amicale des anciennes internées des camps de Rieucros et de Brens, cette sculpture de Michel Pigeon a été érigée en 1979 sur le passage des convois de déportation des femmes et jeunes filles juives du camp de Brens vers la gare de Gaillac pour leur extermination à Auschwitz, notamment le 26 août 1942 dans le cadre de la grande rafle antisémite organisée par le régime de Vichy dans la zone dite libre. Gardons vivant leur souvenir. (* 59 déportées identifiées lors de l'inauguration de cette plaque le 20 août 2023)*

Voici le texte que la municipalité a finalement choisi pour la nouvelle plaque de la stèle :

Cette sculpture de Michel Pigeon a été érigée en 1979 sur le passage des convois de déportation des femmes et jeunes filles juives du camp de Brens vers la gare de Gaillac pour leur extermination à Auschwitz, notamment le 26 août 1942. Cette Déportation a été organisée par le régime de Vichy dans la zone dite libre. Gardons vivant leur souvenir. (* 59 déportées identifiées lors de l'inauguration de cette plaque le 20 août 2023). A l'initiative de l'Amicale des anciennes internées des camps de Rieucros et de Brens, avec le soutien de la municipalité*

Bien sûr, nous aurions souhaité le maintien de notre mention, pour nous essentielle, que la rafle antisémite du 26 août 1942, réplique de la rafle parisienne du Vel d'Hiv, a concerné l'ensemble de la zone non occupée. Cependant, dans la mesure où le nouveau texte de la municipalité est conforme à la vérité historique, nous avons donné notre accord à Mme Souquet pour cette nouvelle plaque commémorative que nous aurons plaisir à inaugurer ensemble.

La cérémonie d'inauguration aura donc lieu dimanche 20 août 2023 (en fin de matinée) au *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations*, lors de notre prochain Mémorial de la Déportation qui s'inscrit dans le cadre de l'anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants. Vous y êtes chaleureusement convié(e).

Agenda et infos

- Le 20 août, à l'occasion du 79^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des environs, 9h45 : cérémonie à Brens, 10h30 : rassemblement place de la mairie à Gaillac et cortège vers le Monument aux Morts, vers 11 heures au square Joffre, cérémonie avec inauguration de la nouvelle plaque commémorative de la stèle de la Déportation
- Le 9 septembre à Pichery, fête des associations de Gaillac
- Le 14 octobre, forum des associations de Brens
- Le 14 octobre à 16 heures, conférence sur le Maquis d'Ornano (entre Tarn et Tarn-et-Garonne) par Patrice Castel, à l'auditorium Dom Vayssette.
- A noter : en raison de la longueur exceptionnelle de ce bulletin, nous vous proposons de retrouver la rubrique *Brochures et livres à la vente* dans le prochain bulletin ou sur notre site <https://www.campdebrens.fr/>

CAMP DE BRENS
histoire et mémoires



Appel de cotisations

Grâce à votre soutien, persuadés de l'attachement que vous portez à notre association et aux activités que nous proposons tout au long de l'année, nous pourrions poursuivre les actions visant à perpétuer la mémoire du camp de Brens.

Nous vous rappelons que le montant de la cotisation a été fixé à à **15 € pour une personne** et **20 € pour un couple**. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion par chèque à l'ordre de **Camp de Brens** envoyé à **Jeannine Audoye, 54 avenue Rhin et Danube - 81600 Gaillac**.

Dès réception de votre participation, nous vous adresserons votre carte d'adhérent (e).



Je soussigné (e) M. ou/et Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville

Téléphone :

Courriel

Demande à adhérer / ré-adhérer à **Camp de Brens : histoire et mémoires** et verse une cotisation d'un montant de€.

Je souhaite recevoir le bulletin :

Par mail : oui non

Par courrier postal : oui non

Date : Signature